

Richard Ferrand, enquête sur un mélange des genres

► « Le Monde » a enquêté sur les liens d'intérêts que cultive depuis vingt ans le ministre de la cohésion des territoires, mêlant affaires privées et vie publique

► A la tête des Mutuelles de Bretagne de 1998 à 2012, il a fait bénéficier de plusieurs contrats des proches, dont son ex-femme et sa compagne

► Député socialiste, il a déposé une proposition de loi favorisant les intérêts du monde mutualiste, alors qu'il était toujours rémunéré par celui-ci

► Il a embauché comme assistant parlementaire, sans le signaler, le compagnon de celle qui lui a succédé à tête des Mutuelles de Bretagne

► Saisie d'une affaire d'achat immobilier à Brest, révélée par « Le Canard enchaîné », la justice a classé sans suite
PAGES 6-7



► A l'occasion de la visite du chef d'Etat russe en France, Emmanuel Macron et Vladimir Poutine ont exposé leurs divergences sur la Syrie et l'Ukraine
PAGE 2 ET ÉDITORIAL PAGE 22

Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, au château de Versailles, lundi 29 mai. À gauche, Nicolas Sarkozy, ancien président de la France

Société Sur Internet, le prospère trafic de faux diplômes

Du baccalauréat au doctorat, un grand nombre de sites proposent de fausses attestations d'études. Entreprises mais aussi étudiants sont victimes de ces lucratives arnaques
PAGE 10

Législatives Dans le Nord, des fiefs PS menacés

Les socialistes risquent de perdre en juin des circonscriptions acquises depuis des décennies. Martine Aubry s'alarme de cette perte d'influence
PAGE 8

Distribution
Alexandre
Bompard favori
pour diriger
Carrefour

CAHIER ÉCO - PAGE 5

Nucléaire
La Commission
européenne
autorise le rachat
d'Areva NP par EDF

CAHIER ÉCO - PAGE 3

Israël
A Silwan,
les Palestiniens
emmurés
de Jérusalem-Est

PAGE 4

Les partis meurent longtemps

par MICHEL OFFERLÉ

Sur les débris de l'ancien système, les nouveaux mouvements politiques, que ce soit En marche! ou La France insoumise, doivent s'ancre dans la société et se structurer s'ils veulent espérer durer et remplacer les vieux partis en déliquescence
PAGE 20

Musique
Teodor Currentzis,
chef d'orchestre
survolté

PAGE 12

LE REGARD DE PLANTU

Le gouvernement
ne veut plus de
devoirs à la maison

AH! BEN
TANT MIEUX!!



Grand Litier

PACK BORÉALE ANDRÉ RENA
PACK SMALL BUI
PACK KARA EPEDA
PACK KYOTO TRECA

Les offres PACKS Espace Topper

MATELAS + SOMMIER + PIEDS + LIVRAISON

À PARTIR DE 849€
Du 20/05 au 18/06
*Prix du pack Bulxex

Les offres Packs sont valables sur les matelas et sommiers en 140 et 190. Livraison sur Paris-10E.

Rive gauche sur 500 m² : 66 rue de la Convention Paris 15^e
01 40 59 02 10 - 7/7 - 11^h - 20h
Rive droite sur 300 m² : 56-60 cours de Vincennes Paris 12^e
01 43 41 80 93 - 7/7 - 11^h - Parc de Vincennes ou Pigues

Canapés, armoires lit/s, mobilier, dressings Celio, meubles Gaullier : toutes nos adresses sur www.topper.fr

Espace Topper
A Paris depuis 1926

Les partis meurent longtemps

Selon l'enseignant-chercheur Michel Offerlé, les nouveaux mouvements politiques doivent pérenniser leur élan de transformation pour ne pas relever de l'éphémère

Par MICHEL OFFERLÉ

L'actuel débat politique réinvestit un des passages obligés de la crise de la représentation. Après la dénonciation de la faillite des partis, l'annonce de leur décès est proclamée sous une triple face : la mort de partis (du PS, du PCF, voire des Républicains ou du FN), la mort du système partisan français (la transformation des clivages qui fondent leurs différences et leurs positionnements) et la mort de la forme partisane (instrument historiquement situé de conquête, voire d'exercice du pouvoir).

Les deux premières morts sont connues. La France est un pays où, contrairement à la plupart des démocraties comparables, le nom des partis, leur consistance et leur positionnement n'ont cessé d'être transformés, refondés, retravaillés. Quoi de commun entre la Fédération républicaine, le CNR, l'UNR, l'UDF, l'UMP ou Les Républicains, sinon qu'ils incarnent une des expressions provisoires d'une partie de l'espace sur l'axe droite-gauche ; et une manière de représenter des intérêts et des valeurs susceptibles d'attirer des soutiens, donc des adhérents et des électeurs. Les sigles peuvent s'éteindre, le capital politique collectif qui s'y est accumulé peut être transféré vers d'autres configurations partisanes par tout ou partie des dirigeants. Inversement, un même sigle pérenne, comme celui du Parti radical ou du PCF – les deux plus anciens sur le marché politique – peuvent perdurer et renvoyer à des positionnements et des références doctrinales très dissemblables dans le temps.

Ce que nous voyons à l'œuvre avec l'élection d'Emmanuel Macron et la nomination du premier ministre, Edouard Philippe, est une esquisse de reconfiguration des capitaux politiques collectifs

LA DYNAMIQUE
MOUVEMENTISTE
EST UNE
REVENDEICATION
DE MODERNITÉ
ET DE NOUVEAUTÉ
FACE AUX VIEUX
APPAREILS

et une nouvelle cartographie du système partisan français. Est-ce l'ouverture d'un nouveau cycle comme en 1958 avec l'UNR, en 1971 avec le PS, en 1976 avec le RPR et en 1978 avec l'UDF ? Si c'est le cas avec La République en marche, il sera plus rapide. Une question surplombe les précédentes : l'annonce de la mort de la forme partisane. Elle parcourt les dernières décennies, sans avoir été véritablement théorisée, même si les écologistes avaient été les plus vigilants à ne pas « faire parti » comme les autres, notamment dans leurs statuts ; ce qu'il leur avait valu un procès en immaturité et en amateurisme.

La dynamique « mouvementiste » à laquelle nous assistons – de Mélenchon à Macron – est une revendication de modernité et de nouveauté face aux vieux appareils accusés d'être sclérosés dans leurs structures, leur verticalité, leurs pratiques éthiques et financières douteuses et leurs fonctions étriquées. C'est aussi une revendication de transformation du personnel politique en tenant compte de la probité, du rajeunissement, de la déprofessionnalisation, de la parité, de la diversité, donc de l'irruption de la société dite « civile » dans le jeu de quilles des professionnels de la profession politique. Ce serait donc fini pour les partis, place désormais aux mouvements citoyens, aux collectifs (dés) citoyens et aux groupes d'acteurs.

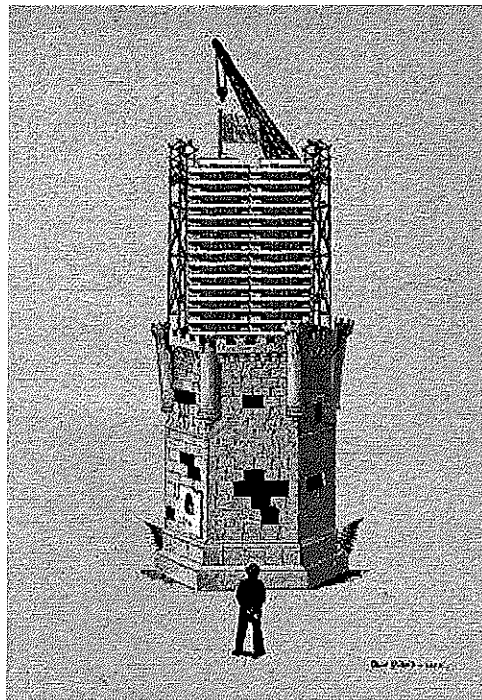
RENOUVELLEMENT DES ÉLITES

Mais qu'est-ce qu'un parti politique, au fait ? Et en quoi les nouveaux prétendants ne sont-ils pas des partis politiques ? Les publicistes et sociologues du politique se disputent depuis deux siècles sur cette question, qui doit être historicisée. Le mot même de « parti » renvoie à des réalités très différentes en 1840, en 1900, en 1970 ou en 2017. Longtemps, une définition canonique très adaptée à la fin du XX^e siècle européen avait cours : il fallait une organisation, durable, implantée localement, orientée vers la conquête du pouvoir et recherchant le soutien populaire.

Ses fonctions pouvaient être multiples, constituant une légitimité un système politique, programmatiques (proposer une offre politique), sélectives et éducatives (proposer une relève politique), tribunitiennes (porter une parole protestataire) ou simplement, comme dans les partis états-unis, purement électorales avec usage d'un sigle reconnu sur le marché politique.

Les mouvementistes ou les nouveaux entrants français, notamment Nous citoyens, 577 pour la France, mais surtout La France insoumise et En marche ! sont des entreprises politiques arborant leurs ruptures avec les vieilles structures en s'appuyant tout particulièrement sur les usages les plus divers rendus possibles par Internet. Le communisme, disait Lénine, « c'est les soviets plus l'électricité » ; les mouvementistes, ce sont « un chef plus Internet ».

La finalité proclamée de ces nouvelles



DEUS DURDIS

mobilisations, c'est le renouvellement des élites politiques par la mise en cause de la verticalité partisane et la lutte contre la loi d'airain de l'oligarchie pérenne définie par Robert Michels en 1911 dans son ouvrage séminal « Qui dit organisation dit tendance à l'oligarchie ». Force est de constater que ces nouvelles manières de faire, si elles rompent avec les pratiques des partis installés qu'elles entendent détruire – en refusant les primaires, en renouvelant les formes d'adhésion très fluides et en suscitant des approbations et/ou des contributions programmatiques contrôlées – n'en sont pas moins problématiques du point de vue de la production et de la distribution du capital politique, très concentré entre les mains du chef.

Le « collectif citoyen », créé par et pour Emmanuel Macron, est une entreprise politique au sein de laquelle le vocabulaire partisan est banni au profit d'un lexique nouveau : ambassadeurs, référents, marcheurs. Les instances portent les dénominations d'une association de loi de 1901 : AG

CA, bureau. Ce « réseau d'associations » entend fonctionner beaucoup par vote numérique. Le site du mouvement est pauvre en informations. L'onglet « organisation » renvoie à la photographie de « délégués », 6 hommes et 5 femmes désignés ainsi : « Ces personnes sont issues de milieux très divers (chefs d'entreprise, élus, acteurs associatifs) mais présentent toutes la particularité d'être des citoyens engagés. »

UNE STRUCTURE AGRÉGATIVE

Rien ne permet de faire vivre les statuts et de comprendre les formes de cooptation, de délégation et de division du travail qui ont cours ici, comme dans toute organisation politique. On est en présence d'une structure agrégative – non encore stabilisée – entre ferveur et spontanéité militante des premiers temps, opacité organisationnelle, horizontalité dans une bonne volonté numérique et verticalité revendicative, puisque la place de l'affiliation et de la cooptation dans les rapports entre le centre partisan et ses « comités territoriaux » est avérée.

Le processus de cooptation des candidats aux législatives est un mélange de vérification d'un potentiel politique, de concours scolaire et d'entrepreneurs managériaux. La France insoumise, lancée le 10 février 2016, label sous lequel Jean-Luc Mélenchon a « proposé » sa candidature, se veut un mouvement pour « agir collectivement, sans affiliation à un parti politique », « nouveau mouvement citoyen, basé sur l'implication directe et reposant sur une nouvelle culture de l'action politique ». Il s'ancre, sans que les modalités de fonctionnement soient clairement affichées, sur des formations politiques de la gauche de la gauche et sur des « groupes d'appui ».

Le programme, « L'avenir en commun », qui a été défendu par le candidat « hors parti », autocoopté, est le résultat de propositions émanant des sympathisants du mouvement et des organisations qui y sont rattachées, d'auditions d'experts et de synthèses réalisées par un collectif de rapporteurs (principalement des juristes, des économistes et des politistes, accompagnés d'énarques et d'agronomes), le tout étant avalisé par le vote potentiel de 130 000 « Insoumis » affiliés, avant sa ratification par une convention en décembre 2016, sa publication et sa mise en représentation par le candidat. A terme, ce mouvement, selon Jean-Luc Mélenchon, devrait appartenir à ceux qui l'auront soutenu et qui pourront décider de le pérenniser. Il s'agit tout à la fois d'une réflexion en acte sur la forme parti, avec un mélange de monopolisation de la parole et de recherche d'une dynamique politique collective et militante revigorée ; et, plus prosaïquement, d'une entreprise de captation et de réorganisation de l'espace politique à gauche.

De deux choses l'une, soit ces mouvements auront été de puissants mais éphémères leviers de rassemblement de soutiens et de suffrages, et ils auront permis à leurs initiateurs de se faire reconnaître ou élire sous un label déterminé. Soit ces « non-organisations » devront pérenniser leur effet « mouvementiste » : donc inventer, en invoquant les vertus d'Internet, un espace horizontal sans hiérarchie, ce que peut être une démocratie participative non partisane, ou devenir des « partis comme les autres ». Au-delà des querelles de mots – hors parti, non-parti, post-parti, mouvement –, il est bien possible que les nouvelles entreprises politiques, fussent-elles de « vrais » ou de « faux » partis, ne démentent pas la prophétie de la mort des partis ■

Michel Offerlé est notamment l'auteur des « Partis politiques », PUF, 8^e édition, 2012. Il a dirigé « La Profession politique, XIX^e-XXI^e siècles », rééditée en poche Alpha Bélin, 2017

Donnons à l'enseignement supérieur les moyens de s'affirmer

Pour assurer la réussite internationale des regroupements d'établissements de formation supérieure, le gouvernement doit adapter le cadre législatif

Collectif

Tous les analystes reconnaissent l'utilité majeure des investissements dans la recherche, et celle la plus fondamentale : celle qui semble a priori la plus lointaine finit souvent, quelques décennies plus tard, par bouleverser le monde (que l'on pense à la ressource magnétique, à la production et au stockage d'énergie, à l'Internet, aux thérapies géniques ou aux sciences des données). Le débat national n'aborde pas ces questions, mais le monde du savoir ne nous attendra pas. C'est un monde où l'université Harvard achèvera, fin 2017, une campagne de levée de fonds à plus de 8 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros), portant sa dotation globale à

40 milliards ; un monde où la seule université Jiao-tong de Shanghai a été capable de recruter 600 professeurs en huit ans ; un monde où l'enseignement supérieur français, sauf exception, peine à recruter les plus grands chercheurs mondiaux.

Rapprocher les meilleurs organismes de recherche des meilleurs établissements de formation supérieure, au sein de quelques universités de recherche qui ont vocation à être compétitives au niveau mondial, depuis dix ans, les gouvernements successifs, d'orientations politiques différentes, ont perçu cet enjeu et amorcé cette démarche. Ces dernières années ont vu l'émergence de telles institutions, sous la forme d'« initiatives d'excellence », soutenues spécifiquement, en particulier à Bordeaux, à Strasbourg, à Aix-Marseille. En Ile-de-France, nous es-

pérons une telle réussite pour notre université Paris Sciences et Lettres (PSL), ainsi que pour Sorbonne université et Paris-Saclay, chacune avec son modèle propre. Mais cette évolution est encore loin d'avoir abouti, et il y a urgence à avancer dans ces constructions.

TRANSFORMATION DE FOND

Au cours des trois derniers mois, les établissements que nous dirigeons, prestigieux, reconnus, ancrés dans le système français, et parfois multiséculaires, ont décidé de s'engager pour devenir membres de la nouvelle université PSL, adoptant ainsi une stratégie unifiée en matière de recherche, de formation, de valorisation, traduite par des choix budgétaires communs et cohérents, dotant l'ensemble d'une capacité d'action démultipliée et s'appuyant sur une diplomatie unifiée. Si nous nous sommes lancés dans cette transformation de fond, c'est parce que nous sommes persuadés que nos institutions, prises isolément, et quel que soit leur prestige actuel, sont trop petites pour pouvoir mobiliser – isolément – les moyens permettant de faire

face à la concurrence internationale. Avec ses 20 000 étudiants (une taille comparable à celles des meilleures universités au monde), sa forte orientation vers la recherche et la création, couvrant un large éventail de disciplines qui va des sciences dures aux humanités, aux sciences sociales, et également à la création artistique, pulque cinq écoles d'art exceptionnelles y participent, l'université PSL a les moyens d'entrer dans le club des meilleures universités mondiales, de mobiliser autour d'elle mécènes, entreprises et collectivités. Notre capacité d'attirer les meilleurs étudiants internationaux sera décuplée, tout comme notre action ambitieuse en faveur de l'égalité des chances que nous menons plus efficacement en commun, comme le montrent les 40 % de boursiers de notre licence pluridisciplinaire partagée, le CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures).

La France a toutes ses chances dans la nouvelle « économie » mondiale de la connaissance et de la créativité à condition que ses institutions créent un cadre d'action qui leur permette d'améliorer constamment le suivi des étudiants, l'ac-

compagnement des chercheurs, l'incubation des entreprises et la diversification des sources de financement. La fondation de l'université PSL, dans laquelle nos établissements partagent leur souveraineté, créant une intégration irréversible, démontre que « l'espoir et l'esprit de conquête », cités par le président de la République dans son discours d'investiture, sont bien présents au cœur de l'enseignement supérieur. ■

Les signataires de cette tribune sont :

Hubert Bost (président de l'École pratique des hautes études), Claude Catala (président de l'Observatoire de Paris), Alain Fuchs (président du CNRS), Isabelle Huault (présidente de l'université Paris-Dauphine), Jean-François Joanny (directeur de l'ESPCI Paris), Christian Lermieux (directeur de l'INSCP), Marc Mézard (président de PSL, directeur de l'École normale supérieure).